

29 parcelles de pois protéagineux ont fait l'objet d'observations pour la réalisation de ce bulletin :

- 9 parcelles de pois d'hiver, dont les stades sont compris entre 8 feuilles et Jeunes Gousses 2 cm;
- 20 parcelles de pois de printemps, dont les stades sont compris entre 6 et 12 feuilles.

1 parcelle de féverole d'hiver au stade début floraison a également fait l'objet d'observations.

THRIPS ET SITONES

Les parcelles de pois d'hiver et de printemps ont dépassé le stade de sensibilité.

PUCERONS VERTS DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

Contexte d'observations

Le puceron vert du pois, *Acyrtosiphon pisum*, est un puceron de grande taille (3 à 6 mm), allongé, dont les antennes sont aussi longues que le corps, avec une queue longue et effilée.

Principalement de couleur vert clair, d'aspect brillant, il peut être également de couleur rose.

Il se caractérise par sa faculté à se laisser tomber au sol au moindre mouvement des plantes (phénomène de thanatose).



Malgré son nom, ce puceron peut se développer sur diverses légumineuses : fève, vesce, haricot, trèfle, luzerne, sainfoin, ...

Ce ravageur, très fréquent en France, peut s'avérer très nuisible, avec jusqu'à 30 q/ha de chute de rendement.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 40 pucerons par bouquet de plantes (*sur un comptage de 10 « bouquets de plantes » par parcelle*) entre début floraison et fin floraison.

NB : un « bouquet de plantes » correspond à plusieurs plantes dont le nombre est défini par l'observateur, qui veillera à conserver une certaine homogénéité entre les bouquets.

Méthode d'observation (NB : ne pas arracher les plantes)

- prendre une boîte ou une feuille blanche rigide (format A4)
- sur 10 « bouquets de plantes », espacés les uns des autres d'au moins quelques mètres
 - secouer l'extrémité du « bouquet » au-dessus de la boîte ou de la feuille
 - compter le nombre de pucerons tombés
- noter le résultat de chaque comptage et faire la somme des 10 comptages

Etat général

6 parcelles de pois d'hiver ont fait l'objet d'une observation de pucerons verts : 4 parcelles sont indemnes et 2 parcelles comportent 1 à 10 pucerons par bouquet de plantes.

12 parcelles de pois de printemps ont également fait l'objet d'une observation de pucerons verts : 7 parcelles sont indemnes et 5 parcelles présentent des comptages de 1 à 10 pucerons par bouquet de plantes.

Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des pucerons. Restez vigilant.

PUCERONS NOIRS DE LA FEVE (*APHIS FABAE*)

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on relève la présence de manchons de pucerons sur plus de 20 % des plantes en moyenne entre début floraison et « fin floraison + 15 jours ».

NB : un manchon de pucerons correspond à une colonie de pucerons étalée sur 1 cm de long au minimum.

Méthode d'observation : parcourir la parcelle en diagonale sur 100 m minimum, en effectuant au moins 10 notations (estimation moyenne sur 10 plantes à chaque notation) et repérer les plantes portant un manchon de pucerons.



Etat général

Sur la parcelle de féverole d'hiver ayant fait l'objet d'une observation, on ne constate pas la présence de pucerons noirs.

ANTHRACNOSE DU POIS (*ASCHOCHYTA PINODES*)

Contexte d'observations

L'antracnose se manifeste initialement par des nécroses violacées à brunes à la base des tiges, accompagnées de ponctuations sur les feuilles. Elle peut ensuite évoluer sur les feuilles supérieures, les fleurs et les gousses avec de petites ponctuations de couleur brun foncé, puis des taches à contour angulaire. Les organes ainsi nécrosés, se déshydratent prématurément.

Les attaques précoces peuvent débuter dès la levée, notamment pour les pois d'hiver, mais plus fréquemment à partir de la floraison pour les pois de printemps.

Seuil de nuisibilité

Les symptômes d'antracnose doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois d'hiver ;



P. HAUPRICH / ARVALIS

- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois de printemps.

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque la présence d'antracnose est constatée dans la parcelle mais peut être nuancé selon les prévisions climatiques. En effet, des conditions humides seront favorables au développement de la maladie.

Etat général

5 parcelles de pois d'hiver ont fait l'objet d'une observation d'antracnose : 2 parcelles sont indemnes tandis que 3 parcelles présentent des symptômes.

En pois d'hiver, des nécroses en bas des tiges (de 1 à 5 cm) sont observées sur les plantes des 3 parcelles. 1 parcelle a des ponctuations sur la moitié inférieure des plantes (40 % des feuilles touchées) et des ponctuations sur la moitié supérieure des plantes (5 % des feuilles touchées). 1 autre parcelle a des ponctuations uniquement sur la moitié supérieure des plantes (5 % des feuilles touchées).

18 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation d'antracnose : les parcelles sont indemnes à l'exception de 2 parcelles.

Ces 2 parcelles présentent des nécroses en bas des tiges dont une qui porte des ponctuations sur la moitié inférieure des plantes (5 % des feuilles touchées).

Par rapport à la semaine dernière, la situation antracnose a peu évolué sur les pois d'hiver, à l'exception des nécroses en bas de tiges qui semblent s'étendre.

Les premiers symptômes d'antracnose sont donc relevés sur les pois de printemps.

La vigilance reste de rigueur.

ANTHRACNOSE DE LA FEVEROLE (*ASCHOCHYTA FABAE*)

Contexte d'observations

L'antracnose peut attaquer les feuilles, les tiges et les gousses. Les jeunes taches sont de petite taille, de couleur cendrée avec un diamètre souvent supérieur à 3 mm.

Les taches plus âgées sont typiques, de type «brûlure de cigarette» : pourtour noir, centre clair avec présence de nombreuses ponctuations noires. Par la suite, le centre de ces taches se nécrose, trouant les feuilles.

Les tiges sont très rapidement attaquées en profondeur et finissent par casser.



Seuil de nuisibilité

Les symptômes d'antracnose doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les féveroles d'hiver ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les féveroles de printemps.

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque la présence d'antracnose est constatée dans la parcelle mais peut être nuancé selon les prévisions climatiques. En effet, des conditions humides seront favorables au développement de la maladie.

Etat général

Sur la parcelle de féverole d'hiver ayant fait l'objet d'une observation, on constate l'apparition de symptômes d'antracnose avec des nécroses en bas de tiges (environ 2 cm de haut) et des ponctuations sur la moitié inférieure des plantes, avec 100 % des feuilles touchées.

BOTRYTIS DE LA FEVEROLE (BOTRYTIS FABAE)

Contexte d'observations

Le botrytis se présente sous la forme de nombreuses petites taches brun chocolat dispersées sur la feuille, souvent de 2-3 mm de diamètre.

Elles finissent par provoquer des nécroses importantes à l'origine de la chute précoce des feuilles. Ce n'est pas une « pourriture » comme sur le pois.

Ce champignon provoque une couleur anthocyane superficielle des tiges, mais ne semble pas provoquer de dégâts sur les gousses et les graines.



Seuil de nuisibilité

Les symptômes de botrytis doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les féveroles d'hiver ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les féveroles de printemps.

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque la présence de botrytis est constatée dans la parcelle mais peut être nuancé selon les prévisions climatiques. En effet, des conditions chaudes et humides seront favorables au développement de la maladie.

Etat général

Sur la parcelle de féverole d'hiver ayant fait l'objet d'une observation, on ne constate aucun symptôme de botrytis.

MILDIU (PERONOSPORA SP.)

Contexte d'observations

Lors des attaques en cours de cycle, (contamination secondaire, cf photo), on observe des zones décolorées sur la face supérieure des feuilles, puis un feutrage mycélien gris blanc sur la face inférieure. Les zones touchées finissent par se dessécher.



Lors d'attaques pendant la floraison, le dessèchement peut affecter tous les étages florifères, entraînant l'avortement des fleurs. Les gousses et les graines en formation peuvent être contaminées par le parasite. Le matériel infecté se nécrose rapidement et prend une couleur brune.

Stade de sensibilité

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les contaminations secondaires.

Etat général

6 parcelles de pois d'hiver et 13 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de mildiou : toutes les parcelles sont indemnes, à l'exception d'une parcelle de pois d'hiver sur laquelle des symptômes sont observés sur la moitié inférieure de la végétation (2 % des feuilles touchées).

Sur la parcelle de féverole d'hiver ayant fait l'objet d'une observation, on ne constate aucun symptôme de mildiou.



E. VANNETZEL / ARVALIS

ROUILLE DU POIS (*UROMYCES PISI*) & DE LA FEVEROLE (*UROMYCES FABAE*)

Contexte d'observations

Pour le pois, ce champignon est présent dans le Nord Est de la France où il est presque exclusivement cantonné aux sols de craie. Néanmoins, des attaques ont été observées dans quelques parcelles en Eure-et-Loir en 1999 avec des pertes de rendements allant de 5 à 10 q/ha.



E. VANNETZEL / ARVALIS

La rouille se manifeste sur les feuilles sous forme de pustules de couleur brun rouge, auréolées d'une partie plus claire. Ces pustules finissent par recouvrir la totalité du feuillage et parfois des tiges, provoquant un dessèchement accéléré des plantes.

Le développement de la rouille peut être très rapide. Il faut donc surveiller attentivement ses parcelles.

La rouille peut entraîner jusqu'à 25 q/ha de perte en féverole en cas d'attaque précoce et importante, comme en 2007.

Seuil de nuisibilité

Les symptômes de rouille doivent être surveillés à partir du stade 9 feuilles pour le pois et début floraison pour la féverole jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA).

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque la présence de rouille est constatée dans la parcelle mais peut être nuancé selon les prévisions climatiques. En effet, des conditions chaudes et sèches seront favorables au développement de la maladie.

Etat général

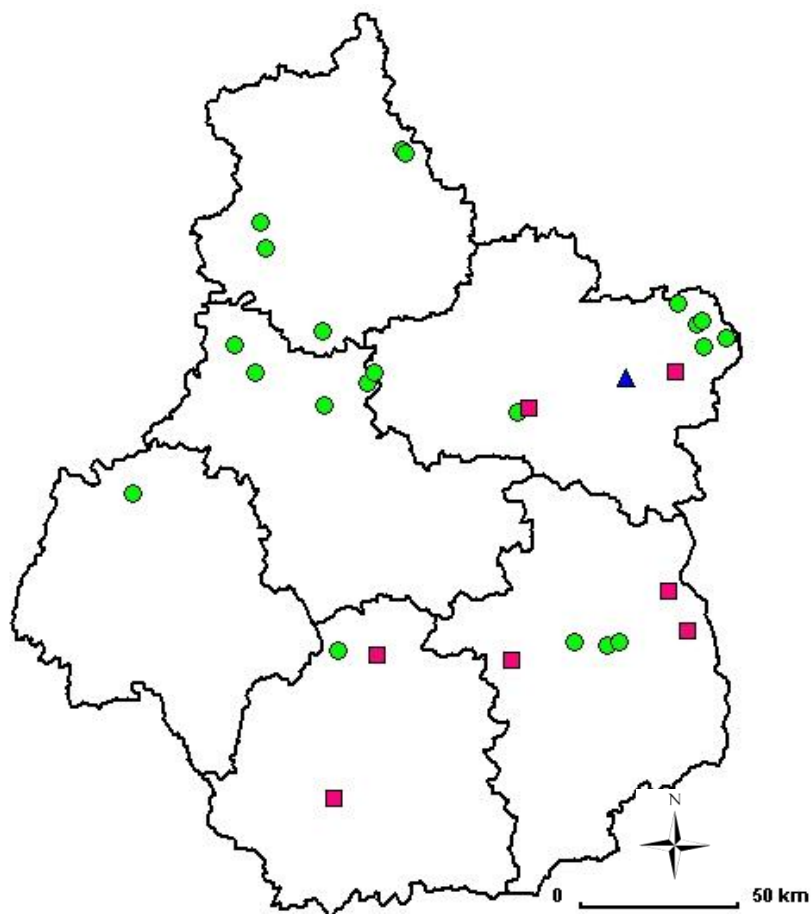
6 parcelles de pois d'hiver ont fait l'objet d'une observation de rouille : toutes les parcelles sont indemnes.

5 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de rouille : toutes les parcelles sont indemnes.

Sur la parcelle de féverole d'hiver ayant fait l'objet d'une observation, on ne constate aucun symptôme de rouille.

Annexes

Localisation des parcelles de pois et de féverole suivies pour la réalisation du bulletin du 27/04/11.



- Parcelles de pois de printemps (20)
- Parcelles de pois d'hiver (9)
- ▲ Parcelle de féverole d'hiver (1)